

L'ÉCHO CROUYCIEN

Numéro 1 - Juillet 2020



**Votre nouvelle équipe
municipale**

Page 4 et 5

Covid-19 quelles mesures pour les habitants ?

Un village solidaire dans
une situation de crise.
Quelles actions ont été
menées et quelle sera la
suite ?

Pages 10 et 11

L'avenir du marché campagnard

Découvrez ou re-découvrez
notre beau marché
campagnard

Page 16 et 17

"L'Écho Crouycien" votre nouveau journal d'informations

Un nouveau support pour vous tenir informés, vous faire
partager, vous détendre ...

Des photos, des reportages, des jeux, ...

Pages 12 et 13



Sommaire

- L'Édito *page 3*
- Votre équipe municipale *pages 4 et 5*
- Les résumés des derniers Conseils Municipaux *pages 6 à 9*
- COVID-19 quelles mesures pour les habitants ? *pages 10 et 11*
- L'Écho Crouycien votre nouveau journal d'informations *pages 12 et 13*
- Informations diverses - Protection des animaux *pages 14*
- Alerte Canicule *pages 15*
- Le marché campagnard *pages 16 et 17*
- Evènements *pages 18*
- La recette du moment *pages 19*
- Le mot du Policier municipal - Mise à l'honneur *pages 20*
- Comment bien s'entendre entre voisins ? *pages 21*
- Écriture - Histoires drôles *pages 22*
- Mots croisés *pages 23*
- Infos pratiques *pages 24*

L'Édito

Plus de solidarités et de bienveillance

Dans un contexte de crise sanitaire inédite, la nouvelle municipalité installée par le Conseil Municipal du 25 mars 2020 demeure engagée pour vous accompagner et vous servir.

Je tiens à remercier nos commerçants, nos agents territoriaux, nos citoyens bénévoles qui ont entrepris des actions solidaires en fabriquant et distribuant des masques pour vous protéger, sans oublier le portage de repas et des produits de première nécessité.

Toute notre reconnaissance également pour le travail fourni par le personnel soignant de l'E.H.P.A.D.

Le défi post COVID-19 est important et il nous faudra apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux nouveaux impératifs sanitaires. Tous ensemble, avec plus de solidarités et de bienveillance, nous le surmonterons.

Par ailleurs, beaucoup de travaux, entre autres, ont été engagés par l'équipe sortante : l'église, la Providence, le Donjon et la construction de deux classes élémentaires qui représentent des investissements appréciables pour l'avenir de notre commune. Je réitère donc mes remerciements à Madame GOOSSENS, Maire sortante.

S'agissant de l'accueil à l'école et au périscolaire, la rentrée prochaine a été bien préparée en relation avec Mesdames les Directrices et en application du Protocole sanitaire.

Notre action municipale restera animée, en toutes circonstances, par la seule volonté de répondre avec humanité à vos préoccupations quotidiennes.

Aussi, organisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de l'Ourcq, l'accueil de loisirs pour nos jeunes enfants fonctionnera sur nos sites, au mois de juillet, avec le prestataire, Charlotte 3C.

Faites-nous partager vos impressions et vos suggestions relatives à votre nouvel « Écho Crouycien ».

En attendant, je vous souhaite d'excellentes vacances ensoleillées. Prenez soin de vous et de vos proches.



**Avec mon fidèle dévouement
Le Maire, Victor ETIENNE**

Votre équipe municipale

Vous avez choisi votre nouvelle équipe, lors des dernières élections municipales qui se sont tenues le 15 mars 2020.

Un nouvel élan pour un nouveau mandat, avec une équipe pluridisciplinaire, proche des Crouyciens et des Crouyciennes, au travers d'une communication renforcée.

L'idée est de vous faire participer !

Vos remarques seront prises en compte, vos idées seront les bienvenues !

Au dos de chaque édition de ce journal, vous aurez la parole grâce à notre coupon que vous pourrez déposer en Mairie. Une réponse sera faite à chaque coupon.

LE MAIRE



Victor ETIENNE

69 ans, Marié, 2 enfants

Retraité

Président des associations USPO et AOUT

Conseiller communautaire

LES ADJOINTS



Virginie CHAVAGNAT : 1ère adjointe

39 ans, Mariée, 4 enfants

Mère au foyer



Adrien RENAULT

38 ans

Attaché de gestion

Trésorier du Comité
d'Animation



Stéphanie GOBLET

42 ans, Mariée, 3 enfants

Assistante maternelle

Secrétaire du Comité
d'Animation



Philippe FAIGNER

57 ans, Marié, 2 enfants

Artisan peintre retraité



Caroline METZGER

33 ans

Hôtesse- événementiel

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jean-Claude OFFROY
68 ans, Marié, 1 enfant
Consultant en travaux publics,
juriste en droit du travail
Retraité
Conseiller communautaire



Martine GODE
67 ans, 3 enfants
Infirmière libérale retraitée
Conseillère communautaire



Didier COUTOULY
58 ans, Marié, 2 enfants
Responsable du patrimoine bâti



Pascal METZGER
57 ans, Marié, 2 enfants
Gérant de société



Nathalie GUILLAUME
51 ans, Mariée, 1 enfant
Entrepreneur
Présidente de l'Association pour
la Paix et Abondance en Afrique



Frédéric AUREAU
46 ans, 2 enfants
Agent Territorial



Marie-Hélène GIBERT
45 ans, Mariée, 1 enfant
Responsable d'exploitation



Thibault SAUVAGET
37 ans, Marié, 3 enfants
Professeur des écoles
Secrétaire de l'association
PATCHWORK



Vanessa GUERIN
33 ans, 3 enfants
Esthéticienne
Conseillère communautaire



Yohan GABANOU
19 ans
Etudiant



Didier MANSON
61 ans, Marié, 1 enfant
Responsable de formation



Elisabeth LEPAGE
58 ans, Mariée, 4 enfants
Sans profession



Emmanuel HERGOT
43 ans, Marié, 1 enfant
Correcteur dans la presse

Conseil Municipal du 5 mars 2020

Lors du Conseil Municipal du 5 mars 2020, tenu par l'ancienne équipe municipale, a eu lieu le vote du compte administratif 2019 et parallèlement le compte de gestion 2019 :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
Résultats reportés	166 317,09			1 405 913,82	155 609,92	1 250 303,90
Opérations de l'exercice	281 764,31	284 934,81	933 572,86	1 156 128,05	1 215 337,17	1 441 062,86
TOTAL	448 081,40	284 934,81	933 572,86	2 562 041,87	1 370 947,09	2 691 366,76
Résultat de clôture	152 439,42			1 462 151,92		1 309 712,50
Restes à réaliser	354 132,27	228 469,72			354 132,27	228 469,72
TOTAL CUMULE	506 571,69	228 469,72		1 462 151,92	354 132,27	1 538 182,22
RESULTAT DEFINITIF	278 101,97			1 462 151,92		1 184 049,95

Après avoir présenté et approuvé les différents comptes de l'année 2019, il a été constaté un excédent de fonctionnement de 1 462 151,92€.

Présentation du budget primitif de 2020, adopté à l'unanimité des membres présents, en dépense et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement :	2 061 879,95€
Section d'investissement :	1 510 278,64€

Par ailleurs le Conseil a autorisé Mme le Maire à signer la convention Borne d'Information Voyageur (BIV) prévue au niveau du collège Le Champivert..

Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie.

Conseil Municipal du 23 mai 2020

Le 23 mai 2020 se tenait le Conseil Municipal pour l'élection du Maire et des Adjoints. Deux candidats se sont présentés pour l'élection du Maire :

M Victor ETIENNE et M Jean-Claude OFFROY

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de suffrages exprimés : 16 (majorité absolue = 8 + 1)

M Jean-Claude OFFROY : 7 voix

M Victor ETIENNE : 9 voix

M Victor ETIENNE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, et 7 abstentions, d'approuver la création de 5 postes d'adjoints au maire.

Ont donc été adjoints et immédiatement installés avec 8 voix pour, et 8 nuls, les candidats suivants :

Mme Virginie CHAVAGNAT,
M Adrien RENAULT,
Mme Stéphanie GOBLET,
Mme Caroline METZGER,
M Philippe FAIGNER

A la fin du Conseil Municipal, Mme Séverine LOVERA a annoncé sa démission. Plusieurs jours après le Conseil, Mme Noëlle COUplet a décidé de démissionner également.

Les suivants de la liste : M Pascal METZGER et Mme Marie-Hélène GIBERT ont donc intégré l'équipe municipale.

Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie

Conseil Municipal du 5 juin 2020

Concernant la fiscalité locale directe, les taux d'imposition retenus sont les mêmes que l'année dernière et ont donc été approuvés comme suit :

Taxe foncière bâtie : 18,61 %
Taxe foncière non bâtie : 51,67 %

Le calcul du produit fiscal, pour l'année 2020, se résume ainsi qu'il suit :

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe foncière (bâti)	1 404 805,00 €	18,61 %	267 798,00 €
Taxe foncière (non bâti)	52 939,00 €	51,67 %	28 315,00 €

Le taux de la taxe d'habitation quant à lui n'est pas voté car figé, cependant la commune en percevra bien le produit, soit 244 120€.

Le Conseil Municipal a également approuvé les délégations au Maire.

Enfin, a été approuvé le renouvellement de l'adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services associés (organisme SDESM).

Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie

Conseil Municipal du 18 juin 2020

Lors du Conseil Municipal du 18 juin 2020, l'ordre des adjoints a du être revoté car l'alternance homme/femme doit être depuis peu, respectée.

La liste est donc la suivante :

- Mme Virginie CHAVAGNAT (1ère adjointe)
- M Adrien RENAULT
- Mme Stéphanie GOBLET
- M Philippe FAIGNER
- Mme Caroline METZGER

Les indemnités du Maire et des adjoints ont été votées. Le Conseil a voté une baisse des indemnités, afin de ne pas alourdir les charges de fonctionnement liées à l'augmentation du nombre d'adjoints :

- Une baisse de 20% pour l'indemnité du Maire, basée sur l'Indice Brut terminal de la fonction publique soit 1605,15€ BRUT au lieu de 2006,93€ BRUT
- Une baisse de 25% pour l'indemnité des adjoints, basée sur l'Indice Brut terminal de la fonction publique soit 577,58€ BRUT au lieu de 770,10€ BRUT

Les adjoints et les conseillers ont choisi leurs commissions communales, commissions extra-communales et délégations de Syndicats & Organismes Extérieurs, comme indiqué dans le tableau récapitulatif sur la page suivante.

Le Maire et les adjoints prennent bien entendu part à chaque commission communale.

Vous pourrez ainsi contacter les personnes concernées lorsque vous aurez des questions ou idées sur chacun des sujets.

Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie



Solidarité Croucyenne



Quelles actions ont été menées ?

Très rapidement après le début du confinement, s'est créé le Groupe « Solidarité Croucyenne » engendré par plusieurs bénévoles portés par l'envie d'aider les plus vulnérables dans cette crise sanitaire qui s'annonçait très difficile.

Plusieurs actions ont donc été menées avec l'aide de notre policier municipal, telles que la livraison des courses par notre traiteur M Gérard LACAÏLLE, la distribution de masques, chez M Jean-Claude OFFROY et chez Vanessen's, confectionnés par des couturières bénévoles et organisée par Mme Martine GODE, médicaments récupérés à la pharmacie et livrés aux plus



vulnérables, dans le respect des gestes barrières, ...

Un mouvement solidaire qui fait du bien dans cette période de crise où l'entraide aura été le mot d'ordre.



Le 1er Mai, un bel élan de solidarité également, orchestré par quatre de nos concitoyens :

Mme Noëlle COUPLÉ. Mme Martine GODE, Mme Dominique VISOT et M Jean-Claude OFFROY,

qui sont allés cueillir et ont confectionné pas moins d'une centaine de petits bouquets de Muguet pour les offrir aux personnes âgées et vulnérables de notre village, ainsi qu'aux couturières qui se sont démenées tout au long de ce confinement.

Nous espérons que cette belle opération qui aura réchauffé les cœurs pourra s'inscrire dans le temps !

Un grand merci également à notre animateur DJ Gaëtan BEGON pour ses « soirées des confinés » organisées depuis chez lui, en direct sur Facebook durant le confinement.

Toutes les semaines un « live » avec un thème : Quizz musical, Histoire de France, Karaoké ...

Bravo à lui pour son implication et ses appels à la générosité et au respect des gestes barrières.

N'hésitez pas à penser à lui pour vos soirées familiales : anniversaire, mariage, baptême, ...

Gaëtan BEGON Festival Musique : 06 27 89 53 78



Facebook : Gaëtan BEGON



Quelle sera la suite ?

Afin d'aider au mieux les personnes touchées par cette crise, ou par tout autre évènement malheureux, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale, établissement public autonome, géré par un Conseil d'administration et présidé par le Maire. Il informe, oriente, accompagne et recherche des solutions. Numéro de téléphone : 01.64.35.61.38, ou courrier adressé au C.C.A.S à envoyer ou déposer à la Mairie.

Il n'est pas question de jugement, uniquement d'une écoute et d'une aide aux personnes qui en éprouveraient le besoin, que ce soit lié à la crise sanitaire ou non, et ceci en toute discrétion.

« Aidons-nous mutuellement, la charge de nos maux en sera plus légère »

Jean-Pierre Florian



L'Écho Crouycien

Vous découvrez pour la première fois votre nouveau journal local, remplaçant les bulletins municipaux que vous receviez chaque année. La fréquence de publication est encore à l'étude, et se fera en fonction des informations à vous transmettre.

Ce journal a pour but de vous tenir informés des prises de décisions de la mairie, des travaux prévus ou en cours, des fêtes et événements organisés sur la commune, et de vous donner des infos pratiques, ...

Nous mettrons à l'honneur nos commerçants, artisans et jeunes dont les actions auront un bon impact sur la commune, ...

De petits articles, de belles photos, des jeux, des recettes, des histoires drôles dont vous pourrez être les auteurs, ...

Le but : vous informer et vous divertir

QUI ?

QUOI ?

OÙ ?

COMMENT ?



Vous avez des informations que vous jugez utiles aux habitants de Crouy-sur-Ourcq, nous vous invitons à venir nous rencontrer en Mairie, où à nous en faire part en utilisant le coupon « La parole est à vous » en dernière page de ce journal et à le déposer en Mairie.

Chaque information sera traitée et vous saurez à l'avance si elle sera publiée.

Nous espérons que les informations que vous trouverez dans ce journal vous permettront de vous sentir plus investis dans la vie Crouycienne.

Qui sait, peut-être que l'une de vos actions ou informations se retrouvera en 1ère page !

Alors nous espérons vous faire participer, enfants et adultes, nous sommes à votre écoute !

Tous les articles et les informations publiés seront vérifiés et nous demanderons l'accord des personnes concernées avant publication.

Pour les photos (réalisées par vos soins) que vous souhaiteriez joindre à une information, votre nom sera inscrit sous la photo avec votre accord.



Vous êtes les acteurs de notre beau village !



Informations diverses

- Nous vous informons que les travaux des classes élémentaires ont repris et devraient durer jusqu'à mi-juillet.
- L'aire de jeux du parc de la Providence a été partiellement remise en état le 30 juin 2020.
- Les travaux de la Providence quant à eux sont désormais terminés. Se tenait le 18 juin dernier la réception de fin de chantier.



- La rentrée scolaire est prévue le mardi 1er septembre 2020.
- Dans votre prochain numéro de l'Écho Crouycien, retrouvez la liste et les coordonnées des associations de Crouy sur Ourcq.

Protection des animaux

Nous vous rappelons que pour tout problème lié aux animaux : animal errant, chats et chatons dits « libres » (pas de propriétaire), animal enfermé dans un véhicule par fortes chaleurs et pour tout signalement de maltraitance animale, des solutions existent.

Pour cela contacter en priorité notre policier municipal, M Jean-Michel SALLIER au 06 03 22 22 45 ou Mme Nathalie GUILLAUME au 06 73 09 79 00.

Pour rappel : tout abandon « sauvage » et tout mauvais traitement sur un animal est passible de poursuites judiciaires et de sanctions allant de 30 000 € d'amende à 2 ans d'emprisonnement.

Nous comptons sur votre bienveillance !

MALTRAITER UN ANIMAL EST PUNI PAR LA LOI

Code pénal - Art. 521-1

2 ANS
D'EMPRISONNEMENT

30 000 €
D'AMENDE

SI VOUS NE VOULEZ PLUS VOUS OCCUPER DE VOTRE ANIMAL, REMETTEZ-LE À UNE ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE.

ARRÊTEZ DE NOUS FAIRE RÔTIR !

EN CAS DE FORTE CHALEUR, UNE FENÊTRE ENTROUVERTE NE SUFFIT PAS

Alerte Canicule

Comme chaque année, nous vous invitons à être vigilants lors des épisodes de canicule, sur la période de juin à septembre.

Vous pouvez vous enregistrer comme personne isolée, ou souffrant d'un handicap auprès du C.C.A.S (coordonnées indiquées page 11), vous serez alors contactés régulièrement, afin que nous soyons assurés que vous vous portiez bien. Voici un récapitulatif des bons réflexes :



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

CANICULE INFO SERVICE

0 800 06 66 66

Appel gratuit depuis un poste fixe

**EN PÉRIODE DE CANICULE,
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?**



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15




@MinSoliSante


Ministère des Solidarités
et de la Santé

Le marché campagnard

Nous avons la chance de pouvoir proposer chaque 2ème dimanche du mois sur la place du village, un marché campagnard regroupant nos producteurs et artisans locaux. Nous avons échangé avec M Gérard LACAÏLLE, traiteur CHEF A VOTRE TABLE de Crouy sur Ourcq :

M Gérard LACAÏLLE :

« Ce marché campagnard se pose le deuxième dimanche de chaque mois de 9h à 13h, voire un peu plus tard suivant l'ambiance, c'était le cas ce dimanche dernier, les gens heureux de se retrouver après deux mois d'absentéisme, remercions de tout cœur Bruno, Ricky, Léa, Ivan et Alma qui ont, grâce à leur musique, amené de la gaieté à cette matinée, et merci à tous les commerçants producteurs ou artisans, ainsi que la friperie et ses bénévoles. »

Il faut absolument trouver d'autres commerçants et artisans, afin d'enrichir notre marché ! »



Le but de l'équipe municipale dans les prochains mois sera d'étoffer ce marché en démarchant d'autres producteurs aux alentours.

Si vous êtes producteur, artisan, commerçant et que vous souhaitez intégrer notre beau marché, merci de contacter la mairie au 01 64 35 61 38.



Alors n'hésitez plus, venez les rencontrer, nous vous garantissons un moment agréable et de bons produits !

A partir de septembre, la musique sera au rendez vous à chaque marché, grâce à l'association FADA.



Prochain marché campagnard le : 12 juillet 2020 à partir de 9h

Evènements

20 juin 2020 : Fête foraine

Finalement, notre village a pu accueillir la fête foraine pour le plus grand plaisir de nos jeunes !



20 juin 2020 : Fête de la Musique

Se tenait également le 20 juin 2020 la fête de la musique qui a animé les cœurs ! Un moment de détente et de lâcher prise durant cette période encore difficile. Merci à l'association FADA qui a fait venir tous ces superbes groupes :

DASCAL

HARSANG

JIMSTEG

MARTINPRÉ

NAMELESS

RICKY AMIGOS



14 juillet 2020 : Feu d'artifice

Le feu d'artifice ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année.

En effet l'état d'urgence sanitaire n'a pas permis le démarchage d'artificiers et la préparation de cet évènement, les délais étant trop courts.



La recette du moment*Lasagnes d'aubergines à la crème d'ail*

Pour 4 personnes

Temps de préparation : 40 min

Temps de cuisson : 40 min

**Ingrédients**

- 4 à 5 aubergines
- 5 gousses d'ail
- 600 ml de lait
- 60 g de beurre
- 60 g de farine
- 2 tasses de crème
- 1 tasse de persil ciselé
- mélange de parmesan et pecorino râpé
- pâtes à lasagne du commerce ou fraîche
- muscade
- piment
- huile d'olive
- sel, poivre

ÉTAPE 1 : PREPARATION DES AUBERGINES

- Détaillez les aubergines en petits dés, faites-les griller dans de l'huile d'olive.
- Mettez le tout dans un mixeur et mixez avec les épices de votre choix (sel, poivre, piment, etc...).

ÉTAPE 2 : PREPARATION DE LA BECHAMEL

- Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, laissez revenir un instant puis ajoutez le lait, faites cuire jusqu'à ce que la sauce soit très crémeuse. Ajoutez du sel, du poivre et de la muscade.

ÉTAPE 3 : PREPARATION DE LA CREME D'AIL

- Dans une petite casserole, couvrez d'eau les gousses d'ail non pelées et portez lentement à ébullition, puis égouttez.
- Répétez cette opération 2 ou 3 fois pour enlever l'amertume de l'ail.
- Sortez les gousses de leur peau.
- Mettez l'ail et 2 tasses de crème dans une casserole, chauffez jusqu'à ébullition et ôtez du feu.
- Passez le mélange au mixer et ajoutez le persil ciselé.

ÉTAPE 4 : PRECHAUFFAGE DU FOUR

- Préchauffez le four thermostat 7 (200°C).

ÉTAPE 5 : DRESSAGE

- Nappez une première couche de pâtes avec un quart de la sauce béchamel, couvrez d'1/3 d'aubergines hachées puis 1/3 de crème d'ail. Répétez l'opération. Terminez avec une couche de béchamel recouverte de parmesan et pecorino râpé.

ÉTAPE 6 : CUISSON

- Selon les indications du fabricant ou selon les indications de votre recette de pâte fraîche. En moyenne, enfournez pendant 30 min.

Le mot du Policier municipal

Opération Tranquillité Vacances

Nous sommes à quelques jours des vacances d'été !

Partez l'esprit tranquille avec l'Opération Tranquillité Vacances : votre domicile sera surveillé par les services de gendarmerie et/ou de police municipale.

Inscriptions et renseignements auprès de la municipalité (06.03.22.22.45) et de la brigade territoriale (01.60.01.70.10)

Pour rappel : ce dispositif est gratuit et il est possible de s'y inscrire toute l'année.



Contre les **cambrlages,**
les **bons réflexes !**

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Mise à l'honneur



Nous avons le plaisir de souhaiter une excellente retraite à Maryse OFFROY QUINTIN, kinésithérapeute depuis 32 ans à Crouy sur Ourcq

Mme Maryse OFFROY QUINTIN :

« Maintenant, je vais m'occuper de mon petit-fils, développer mes activités sportives, culturelles et artistiques ainsi que faire du bricolage. Ce métier que j'exerce depuis 44 ans m'a toujours intéressé. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler dans cette maison de santé, et c'est avec un grand pincement au cœur que je cesse mon activité. Le gros point noir de ce départ est bien sûr l'absence de remplaçant malgré des démarches largement anticipées et importantes »

Un grand merci et un grand bravo à Maryse !

Comment bien s'entendre entre voisins ?

Afin d'apprécier notre beau village à sa juste valeur, chacun doit respecter quelques règles d'usage concernant l'entretien et les nuisances sonores. Du bon sens et du civisme pour que chaque habitant se sente bien.

Balayage des trottoirs ou zones équivalentes :

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien.

Bruits domestiques (arrêté n°19ARS41SE du 23 septembre 2019) :

Dans les locaux d'habitation et leurs dépendances, les occupants doivent prendre toutes dispositions et toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits domestiques tels que :

- musique
- piscines individuelles
- animaux
- système d'alarme

Horaires activités bruyantes (arrêté n°19ARS41SE du 23 septembre 2019) :

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc) sont autorisées :

- de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Les travaux bruyants d'entretien, de réglage de moteurs et de réparation de véhicules sont interdits sur la voie publique.

Les réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite sont tolérées.

**« Le bonheur et la tranquillité
d'un homme dépendent en partie
de ses voisins. »**



Écriture

Comme évoqué dans la présentation de votre nouveau journal local « l'Écho Crouycien », nous souhaitons vous faire participer.

C'est pourquoi nous vous proposons un encart « Écriture » dont vous serez les auteurs.

Un petit conte, un poème, ... laissez libre court à votre imagination et faites nous découvrir votre univers !

Idéalement nous aimerions consacrer une demi page à cet encart, mais cela dépendra des textes que nous recevrons.

Vos œuvres pourront être publiées avec votre nom ou anonymement si vous en faites la demande.

Nous vous invitons à déposer vos écrits en Mairie.



À vos plumes !

Histoires drôles

C'est décidé, chérie, pour tes 50 ans, je t'offre un voyage au Kenya !

– Ah ça alors ! Et pour mes 60 ans, tu sais déjà ?

– Oui, je reviendrai te chercher !

A la maternité un nouveau père, inquiet, demande à la sage-femme:

– Trouvez-vous que mon fils me ressemble ?

– Oui, mais c'est pas grave, l'essentiel c'est qu'il soit en bonne santé !

Après leur feu de camp, Sherlock Holmes et Watson vont se coucher dans leur tente...

Vers deux heures du matin, Sherlock réveille Watson et lui dit :

- Mon cher Watson... Vous voyez ces étoiles ?

- Oui bien sûr comme vous...

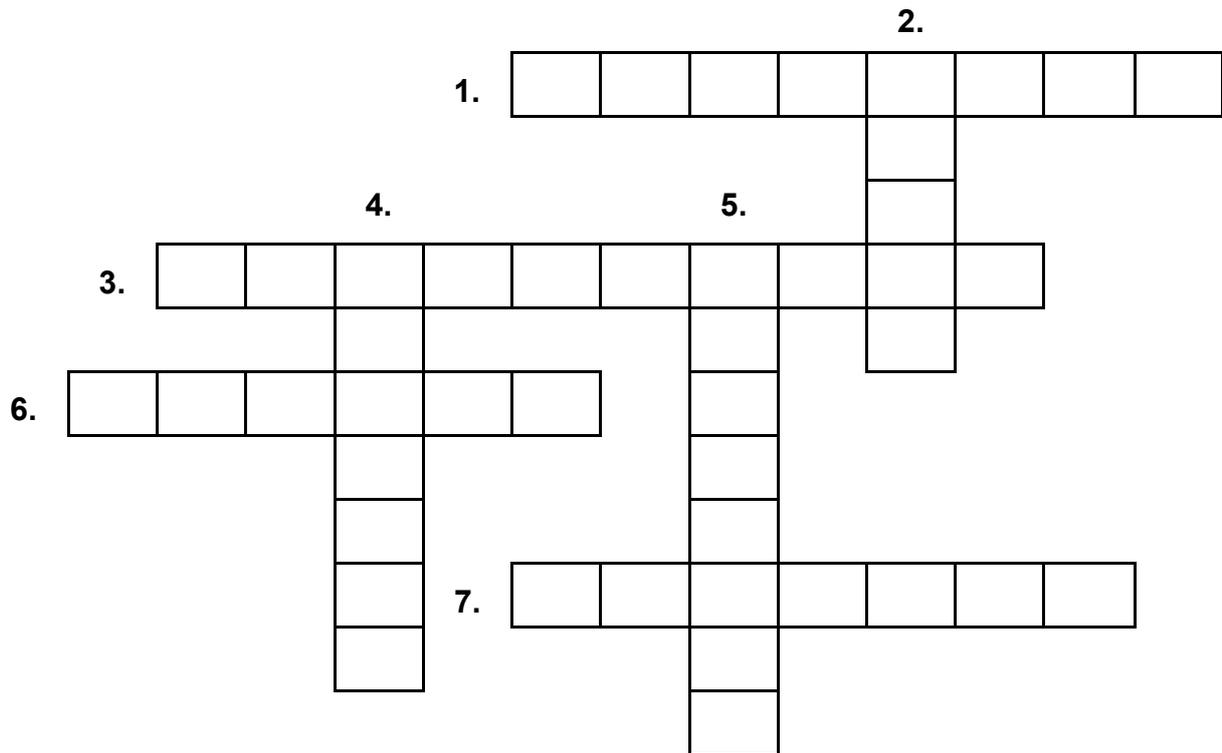
- Qu'en déduisez-vous ?

- Et bien, je dirais que, d'un point de vue astrologique, que nous avons au nord l'étoile polaire, donc plus haut la grande ourse dite en latin « ursa major », l'étoile la plus brillante de cette constellation est Alioth et la plus proche Lalande 21185...

D'un point de vue technique, je dirais qu'il y a au moins des millions de planètes donc des milliers de galaxies... D'un point de vue théologique, je dirais que Dieu est tout puissant pour avoir créé ce plafond d'une parfaite beauté et, d'un point de vue logique, je dirais qu'il fait nuit et qu'il faut dormir...

Sherlock le regarde avec un air de pitié et lui dit :

- Imbécile ! On nous a volé notre tente !

Mots croisés**DEFINITIONS :**

1. Plante herbacée caractérisée par ses fleurs composées, verdâtres, ses feuilles étroites, lancéolées, et utilisée en gastronomie pour ses propriétés aromatiques
2. Ombellifère aromatique très voisine du fenouil et dont la graine fournit une essence d'usage pharmaceutique
3. Espèce d'ail vivace cultivée comme condiment et faisant partie des fines herbes
4. Reptile mythique auquel était attribué le pouvoir de tuer par son seul regard
5. Petite ombellifère annuelle aromatique, cultivée parmi les fines herbes
6. Petite ombellifère annuelle ou bisannuelle, à tige finement côtelée, à feuilles très découpées, que l'on utilise comme condiment et comme garniture
7. Arbuste à fleurs blanchâtres de la région méditerranéenne, dont les feuilles allongées et dures sont utilisées comme condiment

Solution page 24

Infos pratiques

La Mairie :

Horaires d'ouverture provisoires

Lundi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mercredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Contacts

Téléphone : 01 64 35 61 38

Mail : accueil@crouy-sur-ourcq.fr

Site web : www.crouy-sur-ourcq.fr

En cas d'urgence, nous vous rappelons que vous pouvez joindre le Policier municipal :

Tél. bureau : 01 64 35 22 43 ou tél. mobile : 06 03 22 22 45

A chaque parution, les infos pratiques de l'un de vos commerçants :



Votre boulanger/pâtissier **Bruno FOUCART** vous accueille :

Du lundi au vendredi : de 7h00 à 12h45 et de 16h00 à 19h30

Le samedi : de 7h00 à 12h45 et de 15h00 à 19h30

Le dimanche : de 7h00 à 12h45

Contact : 01.64.35.62.71

Panneau d'informations lumineux : vous retrouverez désormais toutes les informations concernant les fêtes et événements, dates des Conseils Municipaux, travaux, ... sur le panneau lumineux situé sur la place du marché

Solution mots croisée : 1. *Estragon* / 2. *Aneth* / 3. *Ciboulette* / 4. *Basilic*
5. *Cerfeuil* / 6. *Persil* / 7. *Laurier*



COUPON « LA PAROLE EST À VOUS » À DEPOSER EN MAIRIE

Nom :

Prénom :

N° de tel :

Adresse :

Demande ou suggestion :